

Vous avez l'ambition de renforcer l'attractivité de votre commune, de répondre à des enjeux d'aménagement, de valoriser vos patrimoines bâtis ?

Lancez-vous pour accueillir une résidence d'architecture et de paysage en 2024 !

En privilégiant le dialogue et la concertation avec les habitants, des architectes et des paysagistes peuvent réfléchir avec vous pour imaginer le cadre de vie de demain.



Le programme « Pour de Nouvelles Ruralités » axé sur l'aménagement durable regroupe les six Parcs Naturels Régionaux du Grand Est.

Grâce au soutien financier de la Région Grand Est et l'accompagnement du PNRVN cette démarche a pour ambition de dynamiser nos territoires ruraux en encourageant l'émergence d'opérations pilotes en lien avec les enjeux de transition.

Pour plus d'information : <https://www.parc-vosges-nord.fr/projet/residences-architectures-paysages>

Il s'agit d'une démarche volontaire des communes sans engagement financier. L'indemnisation des bureaux d'étude en résidence est prise en charge par le PNRVN.

Contact et information pratique : p.demoulin@parc-vosges-nord.fr

Candidature à renvoyer au plus tard pour le 8 janvier 2024

Commune de : _____ Représenté par : _____

Fonction : _____ Tél. : _____ Mail. : _____

Thématiques :

- Aménagement d'espace public
- Valorisation et rénovation de patrimoines
- Création de services et ou d'activités
- Habitat et parcours résidentiels
- Autres : _____

Description sommaire du site et de l'opération pouvant être accompagnée :
